

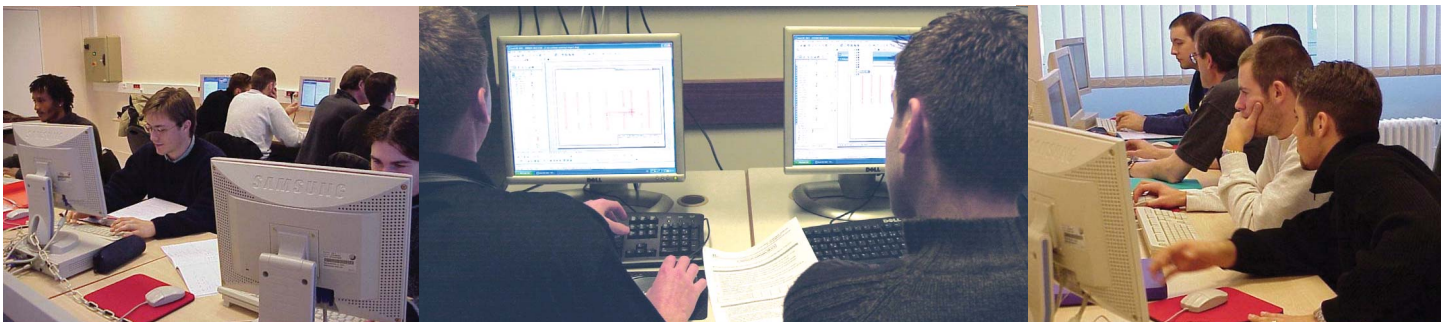
LES MÉTIERS

Il importe de faire la distinction entre les utilisateurs d'outils informatiques, et les informaticiens qui ont à répondre aux besoins de ces utilisateurs. Les informaticiens doivent pour cela concevoir, développer, maintenir, des logiciels, des bases de données, des sites web, des applications spécifiques à une entreprise. Ils peuvent aussi administrer des serveurs et des réseaux informatiques.

Il y a donc une grande diversité dans l'exercice du métier, comme dans son organisation : travail en autonomie ou en équipe sur des projets complexes, travail dans une entreprise utilisatrice de ressources informatiques ou dans une société de service (SSII) qui mettra ses informaticiens à la disposition de clients dans le cadre de la réalisation d'un projet.

Au-delà de cette diversité, les qualités indispensables à l'exercice d'un métier d'informaticien sont le sens de l'écoute (des utilisateurs, des autres membres de l'équipe), et la rigueur, nécessaire pour assurer la fiabilité des réalisations.

Il n'est pas nécessaire d'être un utilisateur passionné d'ordinateurs pour se diriger vers ces métiers, pour lesquels des candidatures féminines aussi bien que masculines sont recherchées.



LA FORMATION

Elle repose sur la complémentarité entre cours magistraux, où sont présentées les notions fondamentales, travaux dirigés, travaux pratiques sur machines et réalisation de projets. Un stage de dix semaines en entreprise complète les deux années de formation.

La réussite repose sur l'assiduité à l'ensemble de ces activités. La notation se fait sous forme de contrôle continu des connaissances.

Le programme pédagogique vise à l'acquisition

- de compétences informatiques,
- réseaux et systèmes informatiques (Linux), architecture des ordinateurs,
- algorithmique et programmation (langages Java, C, sql),

- génie logiciel et applications web (html, php),
- de compétences complémentaires,
- mathématiques,
- économie, organisation, gestion,
- langues (anglais, deuxième langue optionnelle),
- expression et communication

En deuxième année, des enseignements optionnels permettent de préparer plus spécifiquement une insertion professionnelle ou une poursuite d'études.

IUT LE HAVRE
L'expérience de la réussite



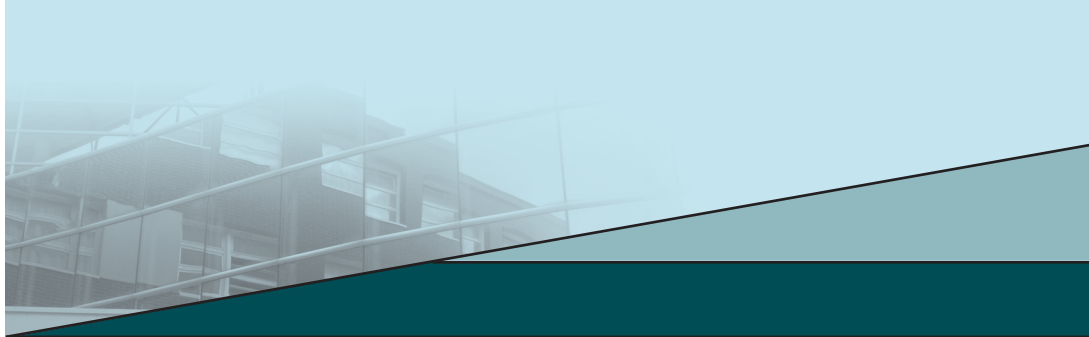
INFORMATIQUE

Tél. 02 32 74 46 63

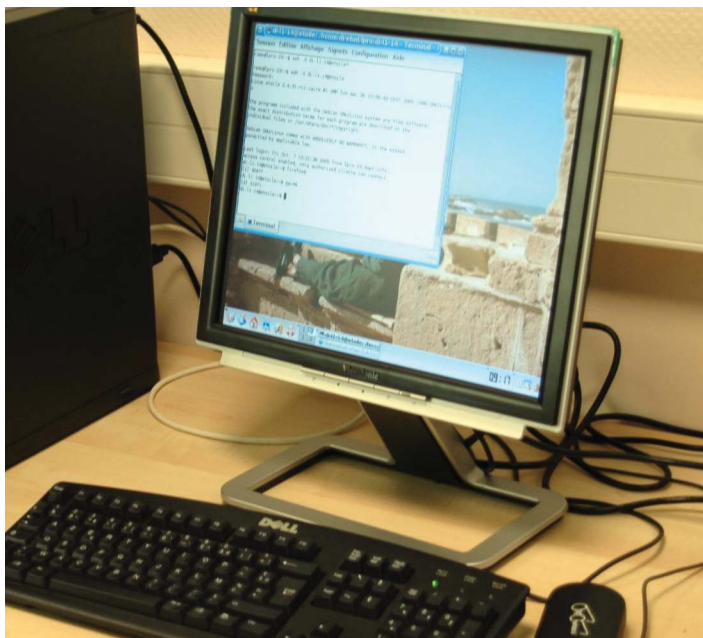
iut-dir-info@univ-lehavre.fr

www.univ-lehavre.fr/iut





Département
Informatique



LES MODALITES D'ADMISSION

L'admission se fait sur dossier. Elle est largement ouverte aux bacheliers S, mais aussi aux bacheliers ES, STI, STT ou L motivés par la formation et conscients de ses exigences. Des modalités d'enseignement particulières leur sont réservées en première année. Aucun pré-requis en informatique n'est demandé.

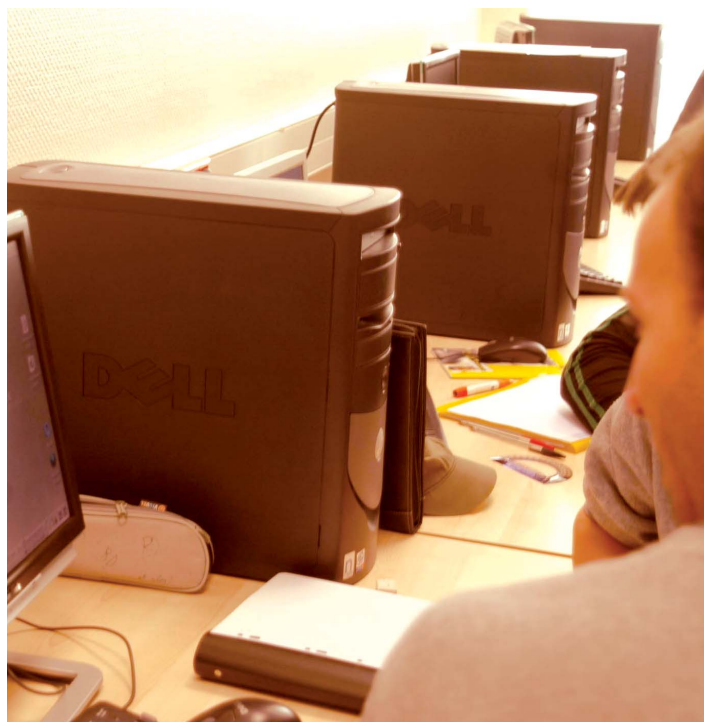
Les candidats de niveau Bac + 2 minimum, ceux relevant de la formation continue ou d'une validation des acquis de l'expérience peuvent demander à suivre l'année spéciale en un an.

LES DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Le DUT validant cette formation généraliste en informatique permet d'exercer immédiatement un métier.

Mais de nombreux étudiants choisissent une poursuite d'études, obtenue sur dossier. Elle peut se faire à l'université du Havre, dans une licence professionnelle en un an, ou dans un cycle licence puis maîtrise informatique en trois ans. Elle peut également se faire en IUP, école d'ingénieurs. Certains étudiants, avec l'aide du département, s'orientent vers une poursuite d'études à l'étranger.

- Masters ou écoles d'ingénieurs en prévention des risques industriels, en liaison avec la santé au travail, l'ergonomie...
- Année d'étude à l'étranger.



IUT LE HAVRE
L'expérience de la réussite



INFORMATIQUE
Tél. 02 32 74 46 63
iut-dir-info@univ-lehavre.fr
www.univ-lehavre.fr/iut

